

Toulouse, le 20 Juin 2015

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Objet : Demande d'amélioration de la piste cyclable du chemin de Saint-Mens à Buzet-sur-Tarn

À M. Gilles GIOVADO,  
Maire de Buzet-sur-Tarn

Monsieur le Maire,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V, demande l'aménagement de la « Véloroute vallée du Tarn- cause du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-Albi-Quissac (total : 380km).

Dans ce cadre, elle a demandé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne l'aménagement de la Véloroute V85, entre Villemur-sur-Tarn et Buzet-sur-Tarn, sur environ 26km (voir notre lettre du 10-06-2015).

Nous proposons que cette Véloroute traverse la RD630 à Buzet-sur-Tarn en empruntant la piste cyclable qui existe déjà sur le chemin de Saint-Mens, avec un passage inférieur sous la RD630.

Par ce courrier nous vous demandons d'améliorer la piste cyclable du chemin de Saint-Mens, qui est très utile pour les cyclistes de votre commune et des communes voisines, et qui sera empruntée par les cyclo-randonneurs de plus en plus nombreux sur l'axe de la vallée du Tarn.

Nous demandons :

- = la rénovation des marquages au sol (peinture) ;
- = le débroussaillage de la végétation qui vient sur la piste cyclable ;
- = la pose de potelets flexibles ou à mémoire de forme protégeant la piste cyclable ;
- = la sécurisation, de la sortie de la piste côté Buzet (garage D.Dupont), avec création d'une oreille pour éviter que les automobiles qui s'engagent dans le chemin de St-Mens en venant du village, coupent le virage ;
- = la pose des panneaux règlementaires aux deux extrémités (côté Buzet : sens unique sauf vélo, côté centre commercial : sens interdit sauf vélos).

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation régionale AF3V

Copie à : Madame C. Neirinck, conseillère municipale de Buzet-sur-Tarn